

RECOMMANDATIONS AUX CAPITAINES D'EQUIPES FEMININES

Rôle du capitaine de l'équipe recevante

- Ouvrir la salle et recevoir l'équipe adverse.
- Fournir les balles ainsi que la feuille de rencontre, et désigner les tables.
- S'occuper de la rédaction et de l'envoi de la feuille de rencontre.

Rôle du capitaine de l'équipe visiteuse

- Remplir la fonction de juge-arbitre (JA) en l'absence d'un officiel désigné.
- Vérifier le bon remplissage de la feuille de rencontre, car c'est le JA qui en atteste la véracité.

Horaires

- Les équipes doivent arriver à **20h** (mercredi) ou **15h** (samedi).
- La feuille de match doit être faite immédiatement.
- Les parties sur les tables doivent débuter à **20h15** (mercredi) ou **15h15** (samedi) impérativement.
Un match peut débuter dès que deux joueuses par équipe sont présentes.
- Si l'équipe visiteuse est en retard, le forfait peut être demandé à **20h30** (mercredi) ou **15h30** (samedi).
- Il n'y a pas de délai pour l'équipe recevante.

Composition des équipes

Les équipes sont composées de 3 joueuses en un groupe unique. 2 joueuses peuvent former une équipe. Une équipe ne peut comprendre qu'une seule joueuse mutée, sauf pour les clubs débutant en D1. Une équipe ne peut comprendre qu'une seule joueuse étrangère. Il ne faut pas utiliser des joueuses ayant déjà joué **2** fois dans une équipe supérieure lors de la phase en cours. En phase 2, les brûlages sont remis à zéro et la composition des équipes peut être modifiée.

Feuille de rencontre

- Elle doit indiquer la ligue, la division, la poule, la date, l'heure, le numéro de la journée.
- Les 2 capitaines s'entendent ou tirent au sort la lettre de désignation de chaque équipe (A ou X)
- Chaque capitaine inscrit sur la feuille la composition de son équipe, en indiquant bien :
 - le numéro, l'intitulé du club et le numéro de l'équipe,
 - les nom, prénom, classement, points et **numéro de licence** de chaque joueuse (**important car les résultats sont saisis sur informatique sous le seul n° de licence**).
 - la composition des doubles, lorsque ces parties seront à jouer.
- Chaque capitaine doit vérifier les licences de l'équipe adverse.
- La feuille de match a 4 feuillets auto-copiants : l'équipe recevante doit envoyer les 2 premiers, dans les 24 heures, à **MARIE-JOSE GUILLEN 19 RUE JULES ROMAINS 75019 PARIS**, le 3^{ème} est destiné à l'équipe visiteuse et le 4^{ème} à l'équipe recevante.

Déroulement de la rencontre

- La rencontre doit se dérouler sur 2 tables.
- Appliquer le comptage de points, avec des manches en 11 points.
- Les parties se jouent en 3 manches gagnantes (on dit aussi au meilleur des 5 manches), dans l'ordre strict de la feuille de rencontre, double compris.
- Ne pas oublier d'inscrire le résultat final et de faire signer la feuille de rencontre par les deux capitaines et le JA.

Inscription des scores sur les feuilles de rencontres

Les feuilles de rencontre actuelles sont du modèle " A contre X ". Il faut inscrire systématiquement les scores acquis par la joueuse nommée en premier, c'est-à-dire ceux de l'équipe A, B, C.

- Si la joueuse A a gagné la manche, marquer les points perdus (ex : pour 11/03, marquer seulement 03).
- Si la joueuse A a perdu la manche, mettre un signe moins (-) devant les points réalisés (ex : pour 03/11, marquer - 03).

Décompte des parties lors des rencontres

Victoire = 2 pts	Défaite sur table = 1 pt	Défaite par absence = 0 pt
------------------	--------------------------	----------------------------

Toute joueuse, inscrite sur la feuille de match, absente à l'appel de sa 1^{ère} partie, perdra celle-ci par WO. Elle pourra disputer les parties suivantes, qui seront prises en compte. Il en sera de même lors de sa 2^{ème} partie.

Une joueuse abandonnant en cours de partie marque 1 pt et peut disputer les parties restantes.

Une joueuse ne disputant pas une partie, même pour cause de blessure, marque 0 pt et ne peut disputer les parties restantes. Une joueuse présente, mais blessée dès son arrivée, sera considérée comme absente, sauf blessure dûment constatée durant l'échauffement, et confirmée par un certificat médical envoyé dans les 5 jours suivant la rencontre.

Deux WO d'une équipe, consécutifs ou non, entraînent un forfait général.

Toute omission risque d'entraîner des sanctions ou des annulations de résultats à l'égard des 2 équipes.

Marie-José GUILLEN

Responsable du Championnat départemental féminin

☎ 01 42 01 88 87 - @ MJGuillen@wanadoo.fr